

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
COMMUNE DE CARNIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de membres du conseil : 15
Présents : 8
Date de convocation du conseil : 19 mai 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-quatre mai à 19 h 00, le conseil municipal s'est réuni en session extraordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Louis MARCY, Maire

Etaient présents et formaient la majorité, les membres suivants : L.MARCY, R.OULMI, S.BLAS, J-G LIENART, C.DELANNOY, M.ROHART, N.CLAISSE, V.FOUCART

Etaient absents avec procuration : J.WILLOCQ procuration à R.OULMI, J-Y BRETON procuration à L.MARCY, J.BUHOT procuration à M.ROHART

Etaient absents excusés : C.THOMAS, E.DELBECQ

Etaient absents : S.DUPREZ, D.NOTTE

**VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES
(Annule et remplace la délibération prise le 12/04/2017)**

Concernant la délibération relative au vote du taux des trois taxes, Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une erreur s'est glissée dans cette dernière lors de la séance du conseil municipal en date du 12 avril 2017. Il convient donc d'annuler et de remplacer cette délibération.

Les taux appliqués sont effectivement les suivants :

| | |
|---|----------------|
| - Taxe d'Habitation | 16.67 % |
| - Taxe Foncière sur les propriétés bâties | 13.64 % |
| - Taxe Foncière sur les propriétés non bâties | 56.19 % |

Ces taux sont acceptés à l'unanimité des membres présents.

Ampliation de la présente sera transmise à :

- M. le Préfet du Nord
- Mme le Comptable du Trésor

Carnin, le 24 mai 2017

Le Maire,
Louis MARCY